

La location et la mise à disposition des terres agricoles

Objectifs

Connaitre les outils de location et mise à disposition du foncier pour améliorer sa recherche de terres

Pré-requis

Pas de pré requis

Contenu

-Le statut du fermage (ordre public, définition, bail écrit, bail verbal, montant fermage, droit préemption, motifs de résiliation et non renouvellement encadrés...)

-D'autres contrats d'accès au foncier

Les baux de petites parcelles

Les locations annuelles

Les conventions pluriannuelles de pâturage ou d'exploitation

Les baux SAFER

Les conventions d'occupation précaire

Les prêts

-Le tribunal paritaire des baux ruraux:

Compétences et composition du tribunal.

Etapes de la procédure (saisine, conciliation, jugement, expertise).

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 28/02/2013

Tarifs

Non agricole 175€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Caution de 50€ (non encaissée et

restituée si présence à la formation) /

Adhésion obligatoire à l'ADDEARG (15€

ou 7€ petits budgets)

Plus de renseignements

Anne Sophie Robast

ADDEARG

26 rue centrale

30190 Saint Geniès de Malgoirès

04 66 63 18 89

addearg.formation@gmail.com

Taux de satisfaction : %

repas tiré du sac à midi



Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

21 nov 2017

09:00 - 17:00 (7hrs)

Mairie 1 Route de Saint-Bauzely

30190 Montignargues

Delphine Gavend, juriste en droit rural

Partenaire(s)



Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire)